



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°5 | Printemps 2008

Parentalité et pratiques socio-éducatives

Le travail social et éducatif en direction des familles des enfants placés. Une recherche en Italie

Supporting families of children in care. A research in Italy

El trabajo social y educativo hacia las familias de los niños acogidos por familias sustitutas. Una investigación en Italia

Chiara Sità



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/2823>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Chiara Sità, « Le travail social et éducatif en direction des familles des enfants placés. Une recherche en Italie », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°5 | Printemps 2008, mis en ligne le 21 juillet 2008, consulté le 16 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/2823>

Ce document a été généré automatiquement le 16 mars 2020.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le travail social et éducatif en direction des familles des enfants placés. Une recherche en Italie

Supporting families of children in care. A research in Italy

El trabajo social y educativo hacia las familias de los niños acogidos por familias sustitutas. Una investigación en Italia

Chiara Sità

- 1 Le soutien et l'accompagnement des familles des enfants placés sont des pratiques qui ne font pas encore l'objet d'une attention adéquate en Europe, ni de la part des services de protection de l'enfance, ni de la part des chercheurs du champ de l'action sociale¹.
- 2 Dans le contexte italien, le principe de « centralité de l'enfant » correspond parfois à un engagement des professionnels en faveur des mineurs qui n'est pas accompagné par une action éducative et de soutien en direction des familles. Ces dernières voient souvent le retour de leur enfant chez eux à la majorité, sans avoir effectivement vécu un parcours de changement des conditions qui avaient conduit au placement². La recherche d'une implication des familles d'origine dans des situations de placement ne s'inscrit pas dans une perspective d'idéalisation du lien biologique. Elle se base plutôt sur la reconnaissance du fait que, sans une approche de préparation de la réintégration dans la famille d'origine, un parcours de protection de l'enfant et de séparation temporaire de son milieu familial risque d'aboutir à des situations de conflits chroniques et contribue au maintien de graves troubles relationnels. Quand le placement de l'enfant n'est pas accompagné d'une prise en charge de la famille, beaucoup d'enfants, en sortant des dispositifs d'accueil à la majorité, reviennent dans leur famille et y retrouvent la même situation de souffrance (toxicomanie, alcoolisme, négligence...) qu'ils avaient quittée.
- 3 Cet article présente une recherche sur les pratiques de soutien aux familles des enfants placés dans le territoire de Milan. La recherche vise à analyser le discours des professionnels sur les actions mises en œuvre par différentes institutions (publiques et

privées) en faveur de ces familles, recueilli au cours d'entretiens. Ces entretiens ont permis d'accéder aux éléments liés à la culture professionnelle du travail avec les familles, aux conceptions (souvent implicites) de la famille, de la protection de l'enfance et du rôle professionnel dans ce domaine. Après une introduction sur le contexte normatif et le fonctionnement des services dédiés aux mineurs en Italie, l'article présente les résultats de l'analyse. Ceux-ci mettent en évidence un cadre complexe dans lequel s'entremêlent les pratiques et les différentes perspectives des institutions concernées (système judiciaire, aide sociale, structures d'accueil, etc.). Il est dès lors possible d'identifier plusieurs axes d'innovation se rapportant notamment à l'organisation des services, à la relation entre parents et professionnels, à la vision systémique du bien-être de l'enfant. Ces éléments sont considérés comme le point de départ d'une réflexion sur les avancées préalables à la reconnaissance par les professionnels des ressources, intentions, projets à l'égard des enfants au sein des familles dont ils sont originaires.

Le placement en Italie

- 4 La source des normes qui concernent la protection de l'enfance se trouve d'abord dans la Constitution italienne. L'article 30 de la Constitution établit que les parents ont le « droit/devoir » d'entretenir, instruire, éduquer leurs enfants. En cas d'incapacité des parents, l'État doit intervenir afin d'assurer l'accomplissement de leurs tâches.
- 5 Les modalités de l'intervention publique au sein de la famille sont déterminées par la Loi 184/1983 (modifiée par la Loi 149/2001) qui stipule que, dans le cas où un mineur est temporairement dépourvu d'un environnement familial adéquat malgré les interventions de soutien mises en place, il doit être placé en famille d'accueil, chez une personne célibataire ou dans une petite communauté (« groupe de type familial »), qui peut lui apporter la protection, l'éducation et les liens affectifs nécessaires.
- 6 Le placement en famille d'accueil est décidé par l'assistant social sur accord des parents. Si ces derniers ne l'acceptent pas, le tribunal des mineurs peut se prononcer sur la base des articles 330 et 333 du Code civil : quand le parent viole ou néglige ses devoirs, ou abuse de ses pouvoirs avec un grave préjudice pour l'enfant, le juge peut prononcer la déchéance de l'autorité parentale ; si le comportement des parents n'est pas susceptible de provoquer la déchéance de l'autorité parentale, le juge peut prendre d'autres mesures, telles que le placement de l'enfant.
- 7 Les mineurs qui se trouvent en situation d'abandon (privés d'assistance morale et matérielle de la part des parents) sont déclarés en état d'adoptabilité, sauf dans les cas où la situation d'abandon est due à une cause externe et transitoire.
- 8 Si le placement ne peut être évité, la loi prévoit que l'enfant est placé de préférence au sein d'une famille et, en cas d'impossibilité, dans une structure d'accueil de type familial, caractérisée par une organisation et des relations comparables à celles d'une famille. Le placement en institution, ne garantissant pas le droit à un milieu accueillant et ce au-delà du simple point de vue matériel, est interdit pour tous les enfants mineurs de 6 ans et pour tous les mineurs depuis le 1er janvier 2007.
- 9 L'administration municipale est simultanément chargée des missions de contrôle et de soutien destinées aux familles, avec l'appui des réseaux territoriaux et des services

sanitaires. D'importantes différences peuvent exister d'une région à l'autre car les services d'aide sociale sont décentralisés à l'échelon régional.

- 10 Au cours de la décennie 1990, le système familial a fait l'objet d'une attention de plus en plus forte en Italie : les ressources des politiques sociales et les pratiques d'intervention se sont progressivement davantage tournées vers les familles³. Les normes – et la littérature scientifique – soulignent l'importance de deux aspects : d'un côté, la prévention des situations de crise familiale, afin d'éviter le trauma de la séparation de l'enfant de sa famille ; de l'autre, le soutien psychosocial à la famille et à l'enfant, visant à restaurer les compétences parentales et à garantir à l'enfant le droit de rester dans sa famille d'origine.
- 11 Nombreuses sont les lois, nationales et régionales, promouvant les projets en faveur de la famille et l'activation des ressources informelles dans les communautés locales. À titre d'exemple, la Loi 285/1997 sur la promotion des droits de l'enfant et de l'adolescent a pour objectif premier la réalisation d'actions de préparation et de soutien à la relation parent-enfant, la lutte contre la pauvreté et la violence, les mesures alternatives au placement des mineurs en institution. L'article 16 de la Loi 328/2000, intitulé « Valorisation et soutien des responsabilités familiales », ayant institué le système intégré des services sociaux – et notamment des services municipaux – dans le cadre régional, prévoit que « le système intégré des interventions et des services sociaux reconnaît et soutient le rôle des familles dans la formation et le soin à la personne, dans la promotion du bien-être et de la cohésion sociale ; il valorise les tâches que les familles effectuent au quotidien et dans les moments critiques ; il soutient la coopération, l'aide mutuelle et les associations de familles ; il valorise le rôle actif des familles dans la formulation de propositions et projets pour améliorer l'offre de services et leur évaluation. Ceci a pour but de promouvoir la qualité et l'efficacité des services et des professionnels impliquant et responsabilisant les familles dans l'organisation des services ».
- 12 *Bien que les instruments normatifs soient adaptés aux perspectives de valorisation des ressources de la relation parent-enfant, les interventions en direction des parents en difficulté pendant le placement de l'enfant sont encore très rares.*
- 13 Comme dans d'autres pays, la liaison (qu'on pense toujours dépassée) entre pauvreté des familles et placement des enfants a été mise en évidence en Italie par des recherches qui soulignent que la grande majorité des familles qui ont des enfants placés vivent des situations de grande précarité économique⁴. Cette précarité se cumule de manière complexe avec des conditions d'isolement, une fragilité des réseaux d'appui, une situation de chômage, des difficultés d'hébergement, un manque de ressources culturelles. Elle est souvent liée à un sentiment de résignation, à une faible estime de soi ayant pour corollaires le découragement et la méfiance à l'égard des services sociaux.
- 14 Ces données font émerger une autre problématique : si la précarité économique, avec toutes ses conséquences, influence encore l'action sociale en direction des familles, il convient par conséquent de s'interroger d'une autre manière sur les possibilités de restauration du rôle et des ressources de ces dernières, en tant que sujets capables de soins. Cette question implique la recherche de formes de négociation et d'accord entre familles et professionnels afin de prévoir des formes d'intervention efficaces. À ce propos, on peut constater que, bien que l'implication des parents dans le travail en faveur des enfants placés soit désormais un impératif partagé, sa mise en oeuvre en

Europe reste un défi ouvert. Des recherches qualitatives⁵ ont mis en évidence que les parents qui vivent des situations de précarité et d'exclusion et qui ont des enfants placés ne se sentent souvent pas suffisamment reconnus et soutenus dans leurs responsabilités. Une des situations de souffrance classique réside dans le sentiment de ne pas disposer des instruments, matériels et immatériels, pour élever ses enfants et leur assurer une perspective pour l'avenir. Bien au contraire, les actions de protection des enfants devraient être considérées comme un terrain sur lequel il convient de faire venir ou revenir les parents, qui sont encore trop souvent absents alors même qu'ils sont les principaux intéressés.

- 15 Isabelle Delens-Ravier⁶ a conduit une recherche sur le vécu des parents ayant des enfants placés et sur le sens des stratégies qu'ils mettent en œuvre pour réagir dans cette situation. Sa recherche montre comment la séparation forcée peut être une source non seulement de souffrance mais aussi de crise identitaire. Pour des parents en situation de précarité, être parent représente souvent la seule identité sociale reconnue, laquelle est niée du fait du placement. Le placement est vécu par les parents comme un échec lié à un jugement négatif sur leur façon d'être mère ou père, et à un rapport de force qui s'exerce en faveur des professionnels. Leur vécu négatif est d'autant plus intense que le sens et les motivations du placement leur échappent. À l'inverse, il est atténué lorsque la décision de recours au placement est construite autour d'un dialogue entre familles et professionnels. Dans ce dernier cas, le placement ne représente pas, aux yeux des parents, la fin mais le début d'un processus de prise de conscience de leur propre expérience. Le placement peut alors être compris comme une option raisonnable accompagnant la réactivation des ressources parentales.

La recherche

- 16 En Italie, la littérature relative au travail avec les familles d'origine des enfants placés est très difficile à repérer ; c'est pourquoi le groupe de recherche a choisi d'analyser ce sujet à partir des pratiques mises en œuvre par les professionnels.
- 17 Cette recherche ne vise pas seulement à produire une description des interventions. Même si elle donne à voir les cadres d'intervention, les pratiques, les situations problématiques, ces expériences doivent être approfondies afin de mieux comprendre leur sens. La façon dont on travaille avec les familles et l'attention qui leur est donnée est le miroir de la culture des services sociaux, des représentations des problèmes des enfants, des visions de la famille et de ses ressources, de la fonction attribuée aux professionnels.
- 18 Le choix d'une recherche qualitative dans un cadre territorial défini, fondée sur des entretiens ouverts, est dû à la rareté des initiatives de soutien aux familles des enfants placés et s'appuie sur la reconnaissance de la richesse et de la densité thématiques de l'objet.
- 19 Les objectifs de la recherche sont les suivants :
- approfondir la connaissance des actions en direction des familles des enfants placés en structures d'accueil dans le territoire de Milan ;
 - analyser la culture du travail avec les familles à travers le point de vue des professionnels sur les pratiques mises en œuvre ;

- comparer différents modèles d'intervention du point de vue de la structure organisationnelle.
- 20 D'un point de vue méthodologique, nous avons analysé douze entretiens avec des professionnels (assistants sociaux, éducateurs, psychologues) issus de neuf institutions, publiques et privées, et travaillant avec les parents d'enfants placés en famille ou en structure d'accueil, ainsi que les documents de travail produits par les équipes engagées dans le soutien aux familles. Les institutions interpellées ont été repérées à partir d'une enquête visant à identifier tous les acteurs travaillant de manière régulière et continue avec les familles d'origine en lien avec les structures d'accueil. Tous les professionnels ayant participé à la recherche sont des coordonnateurs de services qui travaillent avec les familles sur le terrain. Ils ont été ciblés en tant que sujets susceptibles d'offrir un point de vue sur les processus éducatifs mis en œuvre avec les familles et les logiques d'intervention de leurs institutions. Dans trois cas, nous avons néanmoins choisi d'interviewer deux professionnels appartenant à la même institution, dans la mesure où les coordonnateurs n'étaient pas simultanément engagés dans la relation avec les familles et ce, afin de conserver la perspective du terrain.
- 21 L'analyse des entretiens met en évidence des éléments susceptibles d'être étudiés à différents niveaux :
- les pratiques de travail avec les familles décrites par les professionnels (intervention socioéducative à domicile, groupe de parole, *counselling*, psychothérapie) ;
 - le cadre organisationnel des interventions ;
 - les acteurs qui, dans la perspective des professionnels, interviennent directement ou indirectement dans ce cadre ;
 - la relation entre familles et professionnels, les ressources et les difficultés mises en évidence par les sujets interviewés. Ce dernier point permet de définir le contexte dans lequel le soutien aux parents intervient. Nous avons notamment mis en évidence la perspective des professionnels dans la relation avec les parents, laquelle oscille entre confiance et contrôle ainsi que la difficulté de trouver une position capable de promouvoir la responsabilité des familles ;
 - les points critiques et les perspectives d'amélioration des interventions envisagées par les professionnels.

Les institutions impliquées dans la recherche

	nombre d'entretiens
1. Services sociaux de la mairie de Monza	2
2. Services sociaux de la mairie de Sesto San Giovanni	2
3. Service pour la protection de l'enfant et de la famille de la mairie de Seregno	2
4. Service pour le placement Mowgli	1
5. Centre pour l'enfant maltraité CBM (Milan)	1
6. Coopérative sociale Diapason (Milan)	1

7. Coopérative sociale Azimut (Alessandria) – structure d'accueil Pegaso (Cinisello Balsamo)	1
8. Association Creare Primavera (Cologno Monzese)	1
9. Coopérative sociale AEPER (Bergame)	1

Centralité de l'enfant ou des relations familiales

- 22 Le discours des professionnels sur les familles est une clef pour accéder à la « culture » des services sociaux. Cette « culture » comprend les différentes façons dont les professionnels perçoivent les noyaux familiaux et s'adaptent à leurs spécificités, leurs besoins, leurs ressources. En examinant les interventions mises en oeuvre dans le champ du soutien aux familles des enfants placés, on pourrait affirmer que les actions en direction des familles sous-tendent des cultures familiales plurielles.
- 23 Deux perspectives différentes émergent des entretiens avec les professionnels : d'un côté, la centralité de l'enfant, de l'autre, la centralité des relations. Les équipes travaillant selon une approche centrée sur l'enfant se situent dans la lignée des théories qui voient dans la séparation de l'enfant de son milieu « pathologique » et dans sa protection la tâche principale des services sociaux. Il s'agit d'une approche très courante qui implique un choix précis, celui de déléguer plus ou moins implicitement à d'autres sujets le travail avec les familles, sans mettre en place une coordination avec les professionnels en charge des enfants placés. Dans ce cadre, la famille est très peu présente ou tend à disparaître du discours des professionnels. Elle n'est mentionnée que lorsqu'il y a des situations particulières : elle est « convoquée » (Mowgli) par les services sociaux en cas de conflits ou de problèmes naissant dans le cadre du placement de l'enfant dans une famille d'accueil, et elle est invitée à participer à des rencontres d'information en présence des professionnels responsables de l'enfant. Ces rencontres permettent de « transmettre le message selon lequel il existe des règles de comportement pour tous les sujets du processus de placement, que ces règles sont partagées et doivent être respectées par tous » (Mowgli). Dans ce type d'intervention, les professionnels admettent les difficultés des familles d'origine qui se trouvent « dans une position d'infériorité » (Mowgli), n'offrent pas de coopération et n'expriment pas leurs besoins.
- 24 La possibilité de travailler en faveur des familles d'origine n'y est pas prévue et elle est même considérée comme une source de confusion dans le processus d'aide. Les problèmes posés par cette vision fortement déséquilibrée au profit de l'enfant, considéré comme arraché de son contexte familial, deviennent visibles lorsque l'enfant est le protagoniste d'un parcours éducatif tandis que la famille « reste en retrait » (services sociaux de Monza [a]).
- 25 Dans le second type d'intervention, où l'interprétation de l'action est focalisée sur les relations, l'intervention socioéducative avec les familles est toujours pensée autour du lien parents-enfants, vus comme des sujets vivant dans un système de liens complexes. Les enfants sont pensés dans la perspective de leur retour en famille :
- Nous nous occupons des enfants mais nous voulons que ces enfants, une fois le parcours éducatif terminé, puissent réintégrer une famille (CBM).*

- 26 La relation parents-enfants est au cœur du parcours de soutien, successivement élaboré et remis en discussion. L'objectif que les professionnels explicitent est « *une reprise des contacts plus évoluée* » (CBM), qui peut traverser des périodes de distance ne coïncidant pas avec le refoulement ou la rupture de la relation. Dans ces phases, l'enfant et la famille sont accompagnés par les professionnels et aidés à se penser réciproquement, à maintenir le lien, à réélaborer leur relation et à se projeter dans le futur.
- 27 Les interventions centrées sur la relation entre l'enfant et sa famille et sur les relations de la famille avec son contexte recouvrent une vision plus complexe qui permet d'ouvrir d'autres possibilités d'intervention : le soutien concerne les liens impliqués dans leur complexité et prévoit la nécessité d'une participation active de la famille d'origine à travers l'activation de ressources et un véritable travail en réseau. Le bien-être de l'enfant est envisagé en cohérence avec le bien-être de son système de relations. Les professionnels tiennent compte des liens de l'enfant et s'engagent dans la construction d'une relation avec la famille d'origine fondée sur la transparence et la confiance réciproques. Plusieurs professionnels parlent explicitement de l'approche systémique comme référence théorique fondamentale de leur action. Cette perspective est centrale au CBM, centre spécialisé dans l'intervention en faveur d'enfants ayant subi des violences ou des abus sexuels dans le milieu familial. Même dans des situations très complexes, où l'exigence fondamentale est la protection des enfants et l'accompagnement dans une situation post-traumatique, l'implication de la famille ou du parent non maltraitant est une ressource centrale de l'intervention.

Besoins et ressources de la famille d'origine

- 28 Les professionnels présentent les actions focalisées sur les liens en accordant une attention spécifique aux besoins et aux ressources des familles, et en prenant en compte leur perspective. Ils sont également conscients du préjudice potentiel de leur action :
- Le préjudice est lié au fait d'appréhender les familles à travers leurs problèmes plutôt qu'à travers leurs ressources et leurs capacités à les réactiver, en pensant aussi à la dimension sociale du problème (services sociaux de Sesto San Giovanni [b]).*
- 29 Il faut que le parent ou les deux parents soi(en)t soutenu(s) dans un parcours de réappropriation de soi, de son histoire, de sa quotidienneté et de ses besoins. Dans cette optique, les professionnels développent la capacité à connecter les besoins de l'adulte et ceux du parent sans les séparer de manière artificielle. En même temps, ils pensent que les besoins du parent devraient être séparés de ceux de l'enfant, afin de permettre à l'adulte de réinvestir son espace identitaire et de mieux comprendre sa propre situation (Azimut) On pourrait regrouper ces aspects dans une catégorie nommée « besoin de reconnaissance », qui comprend la reconnaissance du parent en tant que porteur de droits, de citoyenneté, de dignité et de capacité de soins.
- 30 Les professionnels mettent aussi en évidence le « besoin de comprendre et d'être compris » que les parents manifestent différemment. Leur implication dans l'intervention implique la capacité de communiquer clairement avec les professionnels, de prendre conscience de leur parcours, de leurs rôles et de leurs possibilités d'action. Ce type de communication demande aux professionnels d'écouter les familles, d'ouvrir des espaces et des temps pour connaître de manière approfondie leur situation et leur histoire, d'établir les conditions d'un échange réel. Dans cette relation, la famille peut

ainsi trouver un espace de liberté de parole qui lui permet d'exprimer ses sentiments, sa rage, ses désirs tout en ne craignant pas d'être jugée et évaluée (CBM). Le travail de connaissance des professionnels est vu comme une occasion de « *comprendre les ressources que les familles ont* » (service pour la protection... de Seregno [a], CBM) et pour construire des possibilités d'échange et de partage permettant à la famille de se sentir interpellée et valorisée, et non plus seulement destinataire passif de l'intervention (AEPER).

- 31 Un autre aspect relevé par les professionnels est le « besoin de socialité et d'appartenance ». Les familles vivent souvent des situations de solitude, d'isolement, de fragmentation des liens. Le contact avec les services sociaux peut représenter une occasion d'élargir et reconnecter ses propres ressources relationnelles, pour expérimenter d'autres appartenances, pour construire des liens avec son territoire dans une perspective d'autonomie. La relation n'est pas limitée au seul cadre du soutien professionnel : plusieurs des personnes interrogées ont démarré des expériences de connaissance et d'échange entre familles s'apparentant aux groupes de parole ou aux groupes rencontre,

[afin de permettre aux familles d'avoir] *des lieux pour pouvoir se confronter avec les autres, pas seulement pour ce qui concerne les expériences positives mais aussi pour pouvoir dire « moi, j'ai un enfant placé »* (Azimut).

- 32 La promotion des relations et de l'appartenance est un élément important pour la reconstruction de l'identité propre et du rôle social, fortement mis en discussion par l'expérience du placement des enfants.

- 33 Un autre besoin mis en évidence est le « besoin d'aide dans la transition », en particulier pour ce qui concerne les séparations conjugales conflictuelles auxquelles les placements d'enfants sont de plus en plus liés. Dans ces situations, la famille a besoin d'être aidée à se séparer et tous ses membres devraient parvenir à se percevoir comme individus avec une identité et des besoins (CBM).

- 34 Enfin un des besoins émergents peut être considéré comme un « besoin de formation ». On ne peut pas nier que certaines familles présentant des carences éducatives aient besoin d'apprendre et d'être accompagnées dans des parcours de changement centrés sur la vie quotidienne et sur les situations concrètes :

Avoir l'habitude, par exemple, que les enfants soient lavés tous les jours (Azimut).

- 35 On note souvent un besoin d'apprendre à travers les gestes quotidiens avec le soutien et le modèle d'un éducateur :

Ces mamans savent bien que les enfants doivent rester assis à table et elles savent qu'on ne peut pas toujours cuisiner tout ce qu'on veut [...]. Mais quand l'enfant fait des caprices, elles ne savent plus quoi faire, elles ont peur et activent parfois des stratégies agressives. Tu peux leur donner des conseils, elles essayent mais cela ne fonctionne pas. C'est normal la première fois... si tu les accompagnes petit à petit, si tu leur montres, si elles te voient le faire, elles vont essayer encore (AEPER).

Les pratiques de soutien

- 36 Les dispositifs dans lesquels les pratiques décrites par les professionnels se situent sont pluriels. Les actions peuvent être définies en termes :

- d'accompagnement des familles à domicile (AEPER) ;
- de psychothérapie familiale (service pour la protection de l'enfant de Seregno, CBM) ;

- de soutien et accompagnement de la famille dans le foyer où les enfants sont placés (Diapason, Azimut) ;
 - de groupes de parole (Diapason, AEPER).
- 37 Les lieux des interventions occupent une place importante dans le discours des professionnels, qui soulignent la valeur symbolique des espaces : aller « au domicile » des familles, du point de vue des professionnels, ne répond pas à une exigence de contrôle mais est, au contraire, une manifestation de proximité et d'engagement à rester avec la famille, dans ses espaces de vie quotidienne (CBM). On peut aller au domicile des familles pour la première rencontre, pour dépasser la méfiance et les résistances des familles à aller dans les institutions (CBM) ou bien pour accompagner le retour de l'enfant dans sa famille après le foyer. Parfois les services sociaux s'affirment comme un espace neutre, lieu de rencontre et d'élaboration, lieu de réflexion et de discussion en dehors des espaces de la vie quotidienne, pour se donner des moments et des occasions de se détendre. Le lieu où les enfants sont placés peut aussi devenir un lieu d'accueil pour les parents (Diapason, Azimut), qui peuvent utiliser ces espaces pour leurs groupes de rencontre, pour aller voir comment les enfants vivent, pour intervenir, avec le soutien des professionnels, afin de restaurer leur fonction éducative dans un contexte protégé.
- 38 Les actions décrites par les professionnels peuvent être synthétisées en termes de « connaissance », « communication », et « accompagnement ».
- 39 Le cadre de la connaissance met en évidence la dimension de l'observation, du recueil des données, de l'écoute destinée à une compréhension approfondie de la situation de la famille et à l'évaluation de ses potentialités et ressources (service pour la protection de l'enfant de Seregno [a], Azimut).
- Nous voyons s'ils réussissent à changer, et s'ils ne réussissent pas nous essayons de comprendre pourquoi* (CBM).
- 40 La connaissance est remise en circulation dans la relation avec les parents et demande au professionnel une bonne capacité à communiquer et à impliquer les parents dans un processus réflexif : il s'agit d'accompagner les parents dans la prise de conscience de leur situation et de leurs difficultés dans la relation avec les enfants ; d'expliquer clairement les raisons de l'intervention des services, de créer des occasions pour réfléchir ensemble et pour projeter des parcours différenciés et cohérents avec les besoins émergents (CBM).
- 41 L'exigence de transparence est visible aussi dans la construction du réseau des acteurs impliqués dans l'intervention :
- Quand nous faisons des rencontres avec les autres professionnels, nous présentons tout le monde à tout le monde, parce que la famille aussi peut comprendre qui sont ceux qui sont en train de s'occuper d'elle, ce qu'ils font, quelles sont les différences entre les différentes professions* (CBM).
- 42 La dimension de l'accompagnement individualisé émerge dans toutes les interventions centrées sur les relations et devient visible dans un projet qui est attentif au quotidien, soutenu par une relation de confiance. On peut trouver des parcours d'accompagnement pour les parents, des actions de renforcement et de maintien de la relation entre parents et enfants, des actions éducatives au domicile après le retour en famille de l'enfant, la recherche d'occasions pour « faire ensemble » sans se substituer aux familles. Ainsi le simple fait d'aller faire les courses avec les parents peut devenir

un véritable « *dispositif éducatif* » (AEPER). Les professionnels essayent aussi de maintenir l'implication des parents dans la vie quotidienne de l'enfant :

On tend à éviter d'éloigner les enfants de leurs écoles et de ce qu'ils faisaient, nous faisons un travail consistant à redonner du sens, même avec les parents (Azimut).

La relation entre familles et professionnels

43 Les entretiens avec les professionnels mettent en évidence une relation complexe avec les familles d'origine des enfants placés : les difficultés concrètes et les contradictions qui émergent de l'organisation des services sociaux sont parfois en conflit avec les objectifs des interventions.

44 Le dilemme entre confiance et contrôle dans la relation entre professionnels et familles constitue le premier aspect à souligner. Les professionnels ne cachent pas leur difficulté à travailler sur les deux aspects du soutien et de l'évaluation des compétences parentales. Il n'est pas un entretien dans lequel ils ne parlent pas explicitement de la recherche d'une relation qui a toujours besoin d'être alimentée par la confiance :

La personne qui m'a demandé de l'aide a confiance en moi et c'est pour ça que je suis en mesure de proposer et de valoriser ses ressources, car je travaille à partir d'un lien de confiance (services sociaux de Monza [b]).

45 La contrainte pesant sur les relations entre familles et services sociaux rend nécessaire l'engagement des professionnels dans la construction d'une relation qui permette aux parents d'exprimer leurs besoins et d'activer leur responsabilité :

Ces familles arrivent, obligées de venir chez nous... On essaye d'abord de favoriser leur relation avec nous, avec les services, leur confiance en nous, cette demande d'aide contrainte devrait ainsi devenir un peu plus spontanée, une relation de confiance qui a aussi une connotation thérapeutique, de changement (CBM).

Les deux dimensions de ressource et de contrôle sont co-présentes. Mais le fait de partager avec les parents la quotidienneté pour ce qui concerne l'aspect éducatif leur permet de nous percevoir de plus en plus comme un soutien (AEPER).

46 La co-présence de la confiance et du contrôle dans le travail social, vue souvent comme un obstacle à la construction de la relation d'aide, représente, pour d'autres professionnels, une ressource permettant d'assurer une présence significative aux côtés des familles, qui ne les soustrait pas toutefois à une responsabilité de clarté :

Nous pensons qu'à partir du début du placement s'établit une série de relations significatives avec les professionnels. Ceci est vrai pour les adultes, mais aussi pour l'enfant, qui peut être éloigné de ses parents par un parfait inconnu mais, après, cet inconnu devient un point de repère dans toute son histoire. (service pour la protection... de Seregno [a]).

47 La deuxième dimension de la relation est la présence significative et constante des professionnels aux côtés des familles. Les entretiens soulignent l'importance de la vie quotidienne comme horizon primaire de l'action d'aide (services sociaux de Monza [a-b]) et d'une relation capable de « *donner du temps* » (services sociaux de Sesto San Giovanni [b]), d'offrir des lieux d'écoute et de construction de relations de confiance afin d'« *offrir la possibilité de s'exprimer en tant que parents d'une manière plus adéquate* » (service pour la protection... de Seregno [b]).

48 Cette présence ne consiste pas simplement pour le professionnel à accompagner mais vise à stimuler les familles à sortir de la passivité où elles sont souvent reléguées : il faut « *travailler sur la forma mentis de la passivité, qui est consolidée pendant l'histoire de la relation avec les services sociaux* » (service pour la protection... de Seregno [a]) pour

ouvrir un espace où les familles peuvent prendre la parole (services sociaux de Monza [a]) et jouer un rôle actif et de proposition.

Quand l'enfant est placé, nous ne pouvons pas ignorer sa famille, qui est toujours là ; une fois qu'elle prend conscience des difficultés, elle exprime, elle aussi, des demandes d'aide (AEPER).

- 49 Le professionnel met en œuvre une fonction d'appui afin que la famille puisse devenir plus active (service pour la protection... de Seregno [a]). Cet objectif demande de reconnaître la dimension éducative et de soin de la famille :

Le parent se sent valorisé parce qu'il maintient des contacts réguliers avec son enfant, même s'il vit dans une autre famille (service pour la protection... Seregno [b]).

- 50 Les professionnels reconnaissent explicitement les ressources et les changements des parents, en échangeant ensemble sur leurs difficultés et en les aidant à prendre conscience de leur situation et de leurs problèmes réels (service pour la protection... de Seregno [a-b], CBM).

- 51 Quand les professionnels décrivent leur relation avec les familles, ils soulignent aussi l'aspect du « faire ensemble » :

Petit à petit je me mets à tes côtés, je te reconnais dans tes besoins et nous essayons ensemble de construire notre relation (Azimut).

- 52 Faire ensemble veut aussi dire légitimer le rôle actif des familles dans la relation avec les ressources du terrain dans un cadre d'accompagnement et d'information :

Ces familles souvent ne savent pas qu'il y a des lieux éducatifs pour les enfants ou que les enfants peuvent aller faire du sport (Azimut).

- 53 L'éducateur, dans ce cas, a une fonction de *modeling* et de construction d'un cadre où le parent peut se sentir sûr et recouvrer, progressivement, sa fonction éducative, par exemple dans le foyer où l'enfant est placé :

Les parents commencent à aller voir la maison, les pièces, à aller voir quelle est la vie quotidienne de leurs enfants au foyer, puis ils se mettent à intervenir. Cela semble très libre mais, en réalité, c'est une situation bien structurée. C'est une façon de valoriser ces parents (Azimut).

- 54 Le fait de permettre aux parents de partager leurs difficultés avec les professionnels et d'être à l'écoute de leurs besoins constitue la condition d'une action éducative qui implique les parents, même dans des situations de placement. Dans cette perspective, le rôle du professionnel demande une recherche constante d'équilibre : il s'agit d'offrir du soutien sans se substituer au parent, d'être présent sans amorcer des processus de dépendance, de conjuguer l'écoute des besoins du parent avec la capacité de stimuler sa prise de responsabilité. La démarche consistant à impliquer les parents dans la vie de leur enfant et dans le processus d'aide est considérée comme une façon de les valoriser (Azimut) alors même qu'ils se tournent souvent vers les services sociaux avec résignation et manque de confiance :

Ces familles ont souvent besoin d'être vues, c'est comme si elles se méfiaient de tout ce qui est autour d'elles, ou bien qu'elles pensaient que tout le monde leur veut du mal (AEPER).

- 55 Le dernier élément intervenant dans les descriptions de la relation entre professionnels et parents est la transparence. Les personnes interrogées accordent beaucoup d'importance à la qualité de la communication avec les familles qui, dans leur perspective, devrait être aussi claire et explicite que possible. Dans la relation entre parents et professionnels c'est l'espace de la parole qui devient important : à la parole est assignée la tâche de délimiter le contour réaliste de la situation, de définir les limites et les opportunités, de stimuler l'expression de soi chez le parent. La

communication est focalisée sur le parent, son histoire, le sens qu'il donne à sa situation, et sur la relation avec l'enfant en tant que possible terrain commun de construction d'un projet (Diapason). Quelques professionnels (service pour la protection... de Seregno [b], CBM) choisissent de lire avec les parents les rapports qu'ils produisent, en les expliquant dans les détails :

Nous donnons les raisons de chaque passage, même des plus difficiles. Nous ne nous soustrayons pas à cette responsabilité. Nous essayons de créer un climat de confiance, une relation de confiance (service pour la protection... de Seregno [b]).

- 56 La responsabilité d'expliquer au parent ses propres évaluations et choix est pour le professionnel une condition pour penser et rendre explicite tout ce qui souvent, dans la communication écrite, est tacitement présent : critères, indicateurs, choix de fond, conceptions implicites.
- 57 Pour ce qui concerne les contenus, la communication avec les parents part de questions concrètes, liées à la vie quotidienne, comme la nourriture, les routines, les rythmes de vie de l'enfant à l'école et au foyer (Diapason). Par la suite, les contenus deviennent de plus en plus approfondis et concernent l'enfant, ses sentiments, son histoire et l'expérience antérieure du parent en tant qu'enfant. Dans ce cas aussi les professionnels notent la nécessité de faire émerger ce qui est implicite, même s'il est parfois difficile de nommer certaines questions :

On apporte du soutien à une famille parce que quelqu'un a évalué qu'elle n'est pas adéquate, qu'elle ne dispose pas de compétences suffisantes. On ne parle pas de l'évaluation des défaillances de la famille. C'est un gros problème qui devient un obstacle dans l'intervention avec les familles car, si personne n'en parle, tu ne peux pas travailler (Diapason).

- 58 On reconnaît dans le cadre tracé par les professionnels autour de leur relation avec les familles, toutes les dimensions du « soutien social » : l'accueil des émotions vécues, la construction de liens de confiance et d'appartenance, le soutien matériel, l'appui informatif et l'aide dans la compréhension de sa propre situation. En outre, les professionnels mettent en œuvre des actions destinées à promouvoir la participation, au moins au niveau que Hart⁷ définit comme « investir d'un rôle et informer » : les parents sont reconnus dans leur position significative dans le processus d'aide et la recherche d'une communication adéquate accompagne leur acquisition d'un rôle actif par rapport à leur histoire personnelle et familiale.

Points critiques et perspectives

- 59 La volonté d'améliorer le système de protection de l'enfance en portant une attention plus spécifique à la famille d'origine est soulignée par tous les professionnels, particulièrement à travers deux aspects : organisationnel et culturel, liés à la mentalité et à la culture des services.
- 60 Du point de vue de l'organisation des services, les difficultés sont liées à la fragmentation et au manque de coordination entre les professionnels qui s'occupent de l'enfant et de la famille. Les actions qui se fondent sur les liens sont favorisées par l'adoption d'un modèle cohérent où les professionnels sont au courant des actions mises en œuvre en faveur de tous les acteurs impliqués dans l'intervention et ont la possibilité de se coordonner. Dans des modèles fragmentés, le soutien aux familles d'origine pendant le placement de l'enfant risque de perdre en efficacité faute d'un lien avec le parcours des enfants (services sociaux de la mairie de Monza [a-b], services

sociaux de la mairie de Sesto San Giovanni [a-b]). La difficulté majeure semble liée au manque de ressources destinées au soutien à la parentalité (services sociaux de la mairie de Sesto San Giovanni [a-b], CBM) : en particulier, les institutions privées doivent faire un remarquable effort pour repérer ressources économiques et espaces d'activité.

61 Une mairie a expérimenté une structure organisationnelle innovante qui représente un exemple significatif de modèle cohérent. L'administration municipale a institué une équipe psychosociale simultanément chargée de l'enfant et de la famille dans toutes les phases du parcours : éloignement, placement, retour chez les parents.

62 La conduite des actions de ce projet a mis en évidence que 43 % des enfants retournent dans leur famille au bout d'un an et huit mois. L'unité de l'action favorise ici la construction de relations de confiance en évitant les tentatives de manipulation, fréquentes dans les actions fragmentées :

C'est moi qui explique pourquoi il y a placement, qui essaye de comprendre les réactions des parents, qui fait un parcours avec eux pour le bien-être de l'enfant. Moi, je suis toujours là. C'est une histoire vécue ensemble qui leur permet de faire confiance (service pour la protection... de Seregno [a]).

63 La dimension culturelle met en évidence plusieurs aspects, au premier rang desquels le manque d'une culture systémique enracinée dans les services sociaux.

64 Le travail social avec les familles des enfants placés présuppose une vision systémique tenant compte de la complexité des systèmes relationnels et affectifs, en évitant ce qui a été qualifié de « parentectomie »⁸, à l'image d'une intervention chirurgicale visant à isoler la partie « saine » de la partie « malade ». Cette métaphore, qui a l'avantage de la clarté, est en réalité trompeuse et donne l'illusion de comprendre des situations qui sont très complexes et difficiles à appréhender.

65 Les évolutions plus récentes des approches systémiques conduisent de plus en plus les professionnels du secteur social à reconnaître et soutenir les compétences familiales⁹, ce qui demande du temps et la capacité de susciter des opportunités. Une vision du système et la compréhension de ses logiques n'aboutissent pas automatiquement à une action efficace, même si l'objectif de cette action est bien d'impliquer les familles et de leur redonner du pouvoir : le changement des attentes et des attitudes de la famille et la valorisation de son rôle actif demandent aux professionnels un investissement considérable en direction des parents¹⁰.

66 Selon les professionnels interrogés, les institutions sociales n'ont pas encore trouvé un équilibre adéquat entre la reconnaissance de la centralité des besoins de l'enfant et l'exigence de soutien aux familles. Ce déséquilibre entraîne souvent des décisions qui semblent n'être que le miroir d'idéologies et qui favorisent seulement l'un ou l'autre sujet, dans une perspective qui oppose intérêts de l'enfant et du parent.

67 Les professionnels soulignent la nécessité de travailler à plusieurs niveaux, tout au long du *continuum* menant de la prévention au soutien aux familles en difficulté. L'amélioration des pratiques de prévention des situations de malaise et de difficulté suppose une logique de soutien qui est souvent limitée, en Italie, à une fonction préventive et qui devrait s'élargir aux situations de difficulté. Si on évalue que la situation familiale est très compromise et que la famille représente une source de danger pour l'enfant, les interventions tendent à se concentrer, d'un côté, sur l'enfant lui-même, en le protégeant de la famille et en lui cherchant un placement adéquat et, de l'autre, sur la famille, à travers des formes de traitement de ses problématiques (souffrances psychiques, alcoolisme, toxicomanie...).

- 68 Lorsqu'on suppose une continuité plutôt qu'une opposition entre les démarches de prévention et de protection de l'enfance, on se donne la possibilité de penser l'intervention en faveur des enfants et de leurs familles dans une perspective beaucoup plus riche que lorsqu'on sépare les champs du soutien, de l'accompagnement et du traitement. Les familles en difficulté peuvent bénéficier non seulement d'interventions de surveillance ou de « réparation » qui risquent de leur renvoyer une image de famille dépourvue de ressources, mais aussi d'un véritable soutien à la parentalité pouvant leur permettre de se réappropriier leur rôle et leurs compétences.

BIBLIOGRAPHIE

- Ausloos (Guy), « De la culpabilisation à la responsabilisation », in Seron (Claude), *Miser sur la compétence parentale : approche systémique dans le champ social et judiciaire*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 2002.
- Ben Soussan (Patrick), Brothier (Jacqueline), Dayan (Jacques), Delion (Pierre) [dir.], *La parentalité exposée*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, 2002.
- Boutin (Gérald), Durning (Paul), *Les interventions auprès des parents*, Paris, Dunod, 1999.
- Bowlby (John), *Una base sicura*, Milan, Raffaello Cortina, 1988.
- Bramanti (Donatella), Boccacin (Lucia), *Dare, ricevere, fidarsi*, Milan, Franco Angeli, 2000.
- Carabelli (Giuliana), Micheli (Giuseppe A.), *Sofferenza psichica in scenari urbani : strategie individuali nei circuiti istituzionali della malattia mentale*, Milan, Unicopli, 1988.
- Centro Nazionale di Documentazione e analisi per l'Infanzia e l'Adolescenza, *I bambini e gli adolescenti in affidamento familiare*, Florence, Istituto degli Innocenti, 2002.
- Cleaver (Hedy) et Freeman (Pam), *Parental perspectives in cases of suspected child abuse*, HMSO, Londres, 1995.
- Colozzi (Ivo), Donati (Pierpaolo), *Famiglia e cure di comunità. Il difficile intreccio tra pubblico, volontariato e reti informali*, Milan, Franco Angeli, 1995.
- Corbillon (Michel), *Suppléance familiale : nouvelles approches, nouvelles pratiques*, Vigneux-sur-Seine, Matrice, 2001.
- Delens-Ravier (Isabelle), *Le placement d'enfants et les familles. Recherche qualitative sur le point de vue de parents d'enfants placés*, Liège, éditions Jeunesse et Droit, 2001.
- Delvaux (D), Dekonink, (A.-M.), *Les raisons de placement des jeunes enfants en Communauté française. Une enquête*, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, 2002.
- Di Nicola (Paola), [a cura di], *Prendersi cura delle famiglie*, Rome, Carocci, 2002
- Ferrario (Paolo), *Politica dei servizi sociali*, Rome, Carocci, 2001.
- Fortino (Marcella), *Diritto di famiglia. I valori, i principi, le regole*, Milan, Giuffrè, 2002.

- Francescato (Donata), Tomai (Manuela), Ghirelli (Guido), *Fondamenti di psicologia di comunità: principi, strumenti, ambiti di applicazione*, Rome, Carocci, 2002.
- Freire (Paulo), *La pedagogia degli oppressi*, Turin, edizioni Gruppo Abele, 2002.
- Gabel (Marceline), Jésus (Frédéric), Manciaux (Michel) *et al.*, *Bienveillances. Mieux traiter familles et professionnels*, Paris, Fleurus, 2000.
- Gardini (Maria-Pia), Tessari (Marina), *L'assistenza domiciliare per i minori*, Rome, NIS, 1992.
- Ghezzi (Dante), Vadilonga (Francesco), *La tutela del minore. Protezione dei bambini e funzione genitoriale*, Milan, Raffaello Cortina, 1996.
- Hart (Roger A.), *Children's Participation: Guidelines for Involving Children Aged Four to Fourteen in Sustainable Development*, Washington, Island Press, 1996.
- Hessle (Sven), *Families falling apart*, Norstedst, Stockholm, 1988.
- Iori (Vanna), Mortari (Luigina) [a cura di], *Per una città solidale. Le risorse informali nel lavoro sociale*, Milan, Unicopli, 2005.
- Klein (Pierre), *Précieus enfants, précieux parents*, Paris, éditions Quart Monde, 2003.
- Maggian (Raffaello), *Il sistema integrato dell'assistenza*, Rome, Carocci, 2001.
- Martini (Elvio Raffaello), Torti (Alessio), *Fare lavoro di comunità*, Rome, Carocci, 2003.
- Mazzoleni (Carla), *Empowerment familiare. La via psicosociale al benessere*, Trente, Erickson, 2005.
- Milani (Paola), « Il sostegno alla genitorialità. Tipologie di intervento in Italia e in Europa », *Cittadini in crescita*, 2/3, 2000, p. 46-59.
- Milani (Paola), « Analisi dei progetti rivolti di sostegno alla genitorialità », *Quaderni del Centro Nazionale di Documentazione e Analisi per l'infanzia e l'adolescenza*, vol. 26, 2002, p. 17-42.
- Naves (Pierre), Cathala (Bruno), *Accueils provisoires et placements d'enfants et d'adolescents : des décisions qui mettent à l'épreuve le système français de protection de l'enfance et de la famille*, rapport de l'inspection générale des Affaires sociales et de l'inspection générale des Services judiciaires, Paris, *Journal officiel*, 2000.
- Olivetti Manoukian (Franca), « La valorizzazione della famiglia », *Prospettive Sociali e Sanitarie*, 20/22, 2000, p. 35.
- Piccardo (Claudia), *Empowerment. Strategie di sviluppo organizzativo centrate sulla persona*, Milan, Cortina, 1995.
- Pourtois (Jean-Pierre) et Desmet (Huguette) [dir.], *Relation familiale et résilience*, Paris, l'Harmattan, 2000.
- Pregno (Gilbert), *Les enfants, orphelins de droits*, Luxembourg, édition le Phare, 1999.
- Ribes (Bruno), *L'accompagnement des parents*, Paris, Dunod, 2003.
- Rosenczweig (Jean-Pierre), *Le dispositif français de protection de l'enfance*, Paris, éditions Jeunesse et droit, 2005.
- Silverman (David), *Come fare ricerca qualitativa*, Rome, Carocci, 2002.
- Sità (Chiara), « Famiglie e processi di partecipazione: nuove possibilità per i servizi del territorio », in Desinan (Claudio) [a cura di], *Formazione e comunicazione*, Milan, FrancoAngeli, 2002, p. 103-124.

Sità (Chiara), *Il sostegno alla genitorialità. Analisi dei modelli di intervento e prospettive educative*, Brescia, La Scuola, 2005.

Tillard (Bernadette), *Groupes de parents. Recherches en éducation familiale et expériences associatives*, Paris, l'Harmattan, 2003.

Walsh (Froma), « A family resilience framework : innovative practice applications », *Family relations*, n° 51, 2, 2002, p. 84-114.

Winnicott (Donald W.), *Therapeutic consultation in Child Psychiatry*, Londres, Hogarth Press, 1971.

Whittaker (James K.), « Repenser la suppléance familiale en internats et en foyers de groupes : enjeux scientifiques et professionnels », in Corbillon (Michel), *Suppléance familiale : nouvelles approches, nouvelles pratiques*, Vigneux-sur-Seine, Matrice, 2001.

NOTES

1. Hedy Cleaver et Pam Freeman, *Parental perspectives in cases of suspected child abuse*, Londres, HMSO, 1995 ; Pierre Klein, *Précieux enfants, précieux parents*, Paris, éditions Quart Monde, 2003 ; Pierre Naves, Bruno Cathala, *Accueils provisoires et placements d'enfants et d'adolescents : des décisions qui mettent à l'épreuve le système français de protection de l'enfance et de la famille*, rapport de l'inspection générale des Affaires sociales et de l'inspection générale des Affaires judiciaires rédigé à la demande conjointe des ministères de l'Emploi et de la Solidarité, et de la Justice, Paris, *Journal officiel*, 2000.

2. Centro Nazionale di Documentazione e Analisi sull'Infanzia e l'Adolescenza, *I bambini e gli adolescenti in affidamento familiare*, Florence, Istituto degli Innocenti, 2002.

3. Paolo Ferrario, *Politica dei servizi sociali*, Roma, Carocci, 2001.

4. Centro Nazionale di Documentazione e Analisi sull'Infanzia e l'Adolescenza, 2002. La persistance du lien entre pauvreté et placement des enfants a été mise en évidence par de nombreux rapports de recherche parus en Belgique (D. Delvaux, A.-M. Dekonink, *Les raisons de placement des jeunes enfants en Communauté française. Une enquête*, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, 2002), France (Pierre Naves, Bruno Cathala, *op. cit.*), Pologne (Maria Herczog, Eszter Neményi, Noémi Wells, *Routes and Reasons : Children Entering and Leaving Institutional Care in Six CEE/CIS Countries*, UNICEF Child Care Forum, Preliminary Report, october 2000), Royaume Uni (A. C. Bebbington et J. B. Miles, *The background of children who enter local authority care*, *British Journal of Social Work*, 19, p. 349-368, 1989), Suède (Sven Hessel, *Families falling apart*, Norstedt, Stockholm, 1988), et en Italie dans la recherche « Bambini e adolescenti fuori dalla famiglia », Centro Nazionale di Documentazione e Analisi sull'Infanzia e l'Adolescenza, 2002.

5. Pierre Klein, *op. cit.*

6. Isabelle Delens-Ravier, *Le placement d'enfants et les familles. Recherche qualitative sur le point de vue de parents d'enfants placés*, Liège, éditions Jeunesse et Droit, 2001.

7. Roger A. Hart, *Children's Participation: Guidelines for Involving Children Aged Four to Fourteen in Sustainable Development*, Washington, Island Press, 1996.

8. Gilbert Pregno, *Les enfants, orphelins de droits*, Luxembourg, édition le Phare, 1999.

9. Carla Mazzoleni, *Empowerment familiare. La via psicosociale al benessere*, Trente, Erickson, 2005.

10. Patricia Minuchin, Jorge Colapinto, Salvador Minuchin, *Travailler avec les familles démunies*, Issy-les-Moulineaux, E.S.F., 2000.

RÉSUMÉS

L'article présente une recherche sur les pratiques de soutien aux familles des enfants placés dans le territoire de Milan (Italie). La recherche vise à analyser le discours sur les actions mises en œuvre par des institutions différentes (publiques et privées) en faveur de ces familles, recueilli lors d'entretiens avec les professionnels. Neuf actions ont été prises en considération. Les entretiens ont permis d'accéder aux éléments liés à la culture professionnelle du travail avec les familles, aux conceptions plus ou moins implicites de la famille, de la protection de l'enfance et du rôle professionnel dans ce domaine.

L'analyse des résultats met en évidence un cadre complexe dans lequel s'entremêlent les pratiques et les différentes perspectives des institutions concernées (système judiciaire, aide sociale, structures d'accueil, etc.). Il est dès lors possible d'identifier plusieurs axes d'innovation qui se rapportent en particulier à l'organisation des services, à la relation entre parents et professionnels, à la vision systémique du bien-être de l'enfant.

The paper presents a qualitative research on interventions of empowerment and support for parents whose children are in care. The research, focused on the region of Milan (Italy), aims at analysing social workers' discourses about their action towards families. It is based on in-depth interviews involving twelve people who work in nine different social services. The interviews facilitate gathering data on social workers' more or less implicit representations of families, children protection, professional care.

The analysis shows a complex frame where the practices and the different institutions' points of view (judicial system, social care, boarding structures, etc.) are mingled. It is then possible to identify some paths of innovation with regard to the organisational structure of social services, the relation between parents and social workers, the systemic perspective on children well-being.

El artículo presenta una investigación sobre las prácticas de apoyo a las familias de los niños acogidos en el territorio de Milán ((Italia). La investigación procura analizar el discurso sobre las acciones implementadas por diferentes instituciones (públicas y privadas) en favor de estas familias, a través de entrevistas con los profesionales. Se toman en consideración nueve acciones. Las entrevistas han permitido acceder a los elementos vinculados a la cultura del trabajo con las familias, a las concepciones más o menos implícitas de la familia, de la protección de la infancia y del papel que cumple el profesional en ese ámbito.

Los resultados muestran un marco complejo en el cual las prácticas y las diferentes perspectivas de las instituciones involucradas (sistema judicial, ayuda social, estructuras de acogimiento, etc.) se entremezclan. Así pues es posible identificar varias orientaciones de innovación que implican en particular la organización de los servicios, la relación entre padres y profesionales, y la visión sistémica del bienestar del niño.

INDEX

Palabras claves : apoyo, asistencia social, familia de origen, protección, acogimiento

Keywords : parent support, care, children protection, family, social work

Mots-clés : protection, famille d'origine, aide sociale, placement, soutien

AUTEUR

CHIARA SITÀ

Université de Vérone, Italie